

Déclaration de la Délégation algérienne

**Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
Conseil du Commerce et du Développement
63^{ème} réunion directive
Genève, 27-29 septembre 2016**

Point 3 de l'ordre du jour : Rapport 2016 sur le développement économique en
Afrique : Dynamique de la dette et financement du développement en Afrique.

Genève, le 27 septembre 2015

Vérifier au prononcé

M. le Président du Conseil du Commerce et du Développement,
M. le Secrétaire général,
Excellences,
Distingués délégués ;

Permettez-moi de commencer mes propos par vous remercier M. le Président ainsi que M. Le Secrétaire général de la CNUCED pour les efforts déployés pour la tenue de cette importante session. Mes remerciements sont adressés également au Secrétariat pour les rapports qu'il a bien voulu mettre à notre disposition pour une meilleure discussion et délibération.

Ma délégation fait siennes les déclarations prononcées par les représentants permanents de l'Argentine au nom du G77 et Chine, la Namibie au nom du Groupe africain et l'Égypte au nom du Groupe arabe.

M. le Président,

Le rapport intitulé « le développement économique en Afrique : la dynamique de la dette extérieure et le financement du développement en Afrique », que le secrétariat a bien voulu présenté à l'instant, renseigne, si besoin est, sur l'acuité et les difficultés auxquelles font face les pays d'Afrique pour financer leur développement économique, social et humain. La tâche est d'autant plus ardue en raison de l'accès de plus en plus difficile des économies africaines aux financements bancaires internationaux depuis la dernière crise financière.

Le rapport pointe, à juste titre, un certain nombre de constatations qui sont, de notre point de vue, pertinentes. En effet, une grande majorité des pays d'Afrique connaissent une augmentation significative de leur endettement extérieur. Et bien que le ratio de cet endettement rapporté au PIB semble plus au moins gérable- du moins il est de loin plus faible que ceux constatés dans les pays développés- il ne demeure pas moins que sa hausse rapide est une source de préoccupation.

En effet, la chute que connaissent les prix des matières premières et la prédominance d'une économie informelle très importante, influent négativement sur les recouvrements budgétaires et par conséquent sur les capacités d'un financement interne de l'économie en Afrique.

Aussi, les perspectives de la reprise économique dans le monde semblent de plus en plus incertaines. Le rapport sur le commerce et le développement de la CNUCED 2016 que nous examinerons au cours de cette session en tire la sonnette d'alarme. Cette situation est porteuse de contraintes supplémentaires pour les pays en développement en général, et l'Afrique en particulier, dans le sens où elle influe négativement sur ses marchés d'exportations et sur les cours des matières premières.

M. le Président,

Cet état de fait ne doit pas nous laisser sans action. Des voies et des moyens pour y faire face existent. Le plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement de développement, l'agenda de développement à l'horizon 2030 et plus récemment la déclaration de Nairobi concluant la 14^{ème} Conférence de notre auguste Organisation sont un ensemble d'instruments susceptibles de permettre de redynamiser le partenariat mondial dans l'intérêt des pays en développement, à condition que toutes les parties prenantes honorent les engagements pris.

Dans ce cadre, nous saluons le renouvellement du mandat de la CNUCED sur le suivi et l'analyse des questions relatives à la dette, à travers le programme DMFAS et la production des statistiques sur sa soutenabilité.

Nous saisissons cette occasion pour appeler les pays développés à honorer leurs engagements en termes d'APD et en matière d'incitation et d'encouragement des flux d'IDE dans les pays du Sud ainsi que leur diversification, de manière à ne pas les limiter à des secteurs spéculatifs et rentiers et dans un nombre réduit de pays.

M. le Président,

Fidèle à son engagement et sa solidarité avec les pays africains, l'Algérie n'a ménagé aucun effort en soutien au développement économique et social en Afrique.

C'est dans cet esprit que mon pays, conscient de l'impact de la dette extérieure sur le développement économique et social en Afrique, a procédé, ces dernières années, à l'annulation de la dette de 16 pays dont 14 africains d'un montant global de plus de 1,4 milliard USD.

C'est, également, dans cet esprit que s'inscrit l'organisation à Alger, du 3 au 5 décembre 2016, du « Forum africain d'investissement et d'affaires ». Cette grande manifestation économique continentale, organisée par le gouvernement algérien en étroite collaboration avec la plus importante organisation patronale en Algérie, va regrouper l'ensemble des acteurs économiques africains, qu'ils soient publics ou privés. Elle vise à contribuer au développement du potentiel économique africain et à la mise en œuvre des décisions et du plan d'action de l'Union africaine pour l'intensification du commerce intra-africain.

M. le Président,

Sur le plan national, et en dépit de la chute de près de 50% des revenus tirés par les hydrocarbures, **l'Algérie poursuit sereinement la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique** en consacrer plus de 40% de ses dépenses à l'investissement public. La gestion rationnelle des finances publiques et la décision du

paiement anticipée de la dette extérieure du pays ont permis à mon pays de bien faire face à la baisse des prix des hydrocarbures et ses retombées sur l'économie.

Aussi, et depuis 2009, il y a obligation de se financer par un financement local en vue d'optimiser l'usage des ressources existantes et éviter d'alimenter les niveaux de pression d'endettement extérieur. Le recours aux financements extérieurs est réservé aux seuls investissements stratégiques et au cas par cas.

Dans le cadre de la mobilisation des financements internes, l'Algérie a lancé en avril 2016 un emprunt national pour la croissance économique qui a permis de couvrir 18% du déficit budgétaire de cette année, et à l'initiative du patronat privé, un fonds d'investissement pour soutenir les efforts des pouvoirs publics en matière de développement économique a été institué.

Je terminerai mes propos par souligner, si besoin est nécessaire, la pertinence des trois domaines de compétence de la CNUCED pour l'Afrique. Les rapports et études établis dans ce cadre sont de nature à édifier les décideurs politiques et l'ensemble des parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement.

Merci pour votre attention.